

fonds de la formation professionnelle des entreprises, gère et finance des actions de formation pour les salariés. J'appartiens aussi au conseil d'administration national de cet organisme financeur. Ainsi, je travaille beaucoup pour le domaine de la formation professionnelle.

◆ **Vous siégez au conseil d'administration de l'AGEFICE depuis 2005. Ce qui fait de vous l'un de ses plus anciens administrateurs ! C'est dire si vous connaissez bien le fonctionnement de cet organisme...**

Effectivement, j'ai eu une longue période probatoire de 12 ans avant d'en devenir le président ! Plus sérieusement, oui, je connais donc bien le fonctionnement de l'AGEFICE qui est, selon moi, un très bon outil pour aider le chef d'entreprise indépendant qui a besoin de se former.

Car c'est un outil de mutualisation. Or, je suis persuadé que la mutualisation constitue le seul moyen d'accéder à des formations de qualité pour ce type de profils qui, comme on le sait, accorde peu de temps à la formation pour des raisons diverses. Une petite entreprise n'est pas une grande entreprise en miniature où l'on se forme en permanence. On n'y bénéficie pas de plan de formation. Dans une petite structure, on va identifier à certains moments très précis que l'on a besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner... La mutualisation permet de pouvoir se former à son rythme et d'en supporter les coûts.

◆ **Les chefs d'entreprise souhaiteraient effectivement se former à leur rythme mais ils y sont toutefois contraints bien plus souvent qu'auparavant...**

Oui, tout à fait ! Aujourd'hui, il n'existe plus de métier qui n'évolue pas. La transition numérique affecte tout le monde, y compris les métiers spécifiques dans lesquels on croyait « être à l'abri » ! La dernière étude du Conseil d'orientation pour l'emploi est, à ce titre, assez singulière. Sur l'ensemble des emplois privés en France, la moitié est impactée par les technologies (dont

celles liées à Internet) et près de 10 % seraient menacés ! Soit 1,49 million d'emplois, dont, parmi eux, des indépendants. Ce qui signifie que nous devons être en mesure de pouvoir former, dans un temps très court, 50 % de la population active à de nouveaux métiers. D'où la nécessité de s'appuyer sur des innovations pédagogiques et technologiques telles que les MOOC ou les cours en ligne. Sans négliger pour autant un aspect essentiel lorsque l'on utilise ces outils : sauvegarder la dimension humaine. Un grand défi !

◆ **Quels sont précisément les besoins en formation des chefs d'entreprise ?**

Outre l'importance de s'adapter à l'évolution numérique, on retrouve les domaines de formation traditionnels de l'AGEFICE, à savoir l'évolution des compétences techniques métiers (dans l'hôtellerie et la restauration, le tourisme, l'immobilier...) et les formations obligatoires professionnelles. Deux autres postes sont également importants : les langues, la gestion à laquelle l'indépendant n'a été, très souvent, que peu formé.

---

“ Je suis persuadé que la mutualisation constitue, pour les chefs d'entreprise indépendants, le seul moyen d'accéder à des formations de qualité ”

---

◆ **Quelles sont les difficultés d'accès à la formation des chefs d'entreprise ?**

Les chefs d'entreprise connaissent des freins à la formation qui sont bien réels tels que la disponibilité ou le financement, mais qui ne doivent pas, néanmoins, servir de fausses excuses ! J'ai toujours constaté, que ce soit pour moi ou pour mes salariés, que lorsque l'on s'est